

Vous sollicitez l'Udaf de l'Essonne pour instruire un dossier de microcrédit personnel (MCP).

Les conditions suivantes doivent être réunies pour obtenir un microcrédit personnel:

- **Les banques ont refusé votre demande de prêt classique,**
- **Votre demande ne relève pas des dispositifs d'aide/action sociale,**
- **Votre projet/besoin doit être conforme et éligible avec le dispositif du microcrédit personnel,**
- **Avoir une bonne gestion de votre budget et une capacité de remboursement.**

La décision d'octroyer le microcrédit personnel relève de la responsabilité du prêteur (banques partenaires du dispositif).

Votre demande de microcrédit personnel sera étudiée lors du rendez-vous pris avec le service MCP.

Le microcrédit personnel a pour vocation de financer un projet personnel facilitant l'insertion économique et sociale, il n'est pas la réponse à une situation d'urgence. L'étude d'un dossier de microcrédit personnel, la décision d'un des organismes prêteurs et le décaissement sont des étapes indispensables et durent 1 à plusieurs mois.

Durée de la procédure et accompagnement du demandeur par l'Udaf :

La durée dépend :

- Du délai nécessaire pour joindre le demandeur
- Des explications, demandes ou démarches indispensables formulées par l'accompagnateur référent à mettre en œuvre avant la constitution du dossier de demande de microcrédit personnel.
- Des impératifs du service MCP de l'Udaf de l'Essonne.

1. Lors de l'entretien (prévoir deux heures), le demandeur et le référent MCP évaluent l'éligibilité du projet, analysent la situation financière avec comme supports, le formulaire de demande de microcrédit personnel préalablement rempli et les documents apportés. Le référent rédige un avis.

1.1. Le dossier est complet, il est envoyé au Crédit Municipal de Paris pour une seconde lecture.

1.1.1. Le Crédit Municipal de Paris estime le dossier présentable, il est proposé lors d'une commission hebdomadaire aux banques partenaires.

1.1.2. Le Crédit Municipal de Paris demande des renseignements complémentaires, le service MCP de l'Udaf contacte le demandeur. L'absence de réponse annule la demande (votre dossier comprenant vos documents est détruit).

1.2. Le dossier est incomplet. Le dossier est ajourné jusqu'à la complétude dossier. Le demandeur effectue les démarches demandés et transmette les documents demandés par le service. Sans retour, la demande de microcrédit personnel est classée sans suite dans un délai de 6 mois, votre dossier est détruit.

2. A la lecture du dossier de demande de microcrédit personnel lors de la commission hebdomadaire, les banques partenaires accordent ou refusent le prêt.

2.1. Accord : l'Udaf est informée et transmet la décision à l'emprunteur. Il doit remplir les conditions fixées par la banque prêteuse pour la rédaction de l'offre de prêt. A

réception de l'offre de prêt par l'Udaf (délai de 2 à 3 semaines), la référente MCP propose un rendez-vous à l'emprunteur pour la signature.

2.2. Refus : l'Udaf est informée et transmet la décision au demandeur.

3. Si accord, après signature de l'offre de prêt, prévoir trois semaines avant le décaissement (obligation légale du droit de rétractation : **14 jours** à compter du jour de l'acceptation de l'offre de prêt). L'argent est viré sur le compte bancaire de l'emprunteur ou celui du service, organisme, association avec lequel la transaction est engagée.

Le demandeur est obligatoirement accompagné par un acteur social au cours de l'instruction de la demande et tout au long du remboursement du microcrédit personnel.

COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE

- Remplissez obligatoirement les cellules rouges,
- Remplissez obligatoirement les informations concernant le codemandeur **si vous êtes mariés, pacsés ou en concubinage**.
- Remplissez obligatoirement la grille budgétaire MENSUELLE, elle définit votre capacité de remboursement.

L'ENVOI DU FORMULAIRE N'EQUIVAUT PAS A UNE SIGNATURE.

VOTRE DOSSIER DE DEMANDE DE MICROCREDIT PERSONNEL SERA ETUDIE ET SIGNE LORS DU RENDEZ-VOUS FIXE AVEC LE REFERENT MICROCREDIT PERSONNEL.

COMMENT ENVOYER LE FORMULAIRE

1. Cliquer sur envoyer le formulaire (tous les champs obligatoires doivent être remplis)
2. Cliquer sur Fichier / Joindre à une messagerie électronique :
 - Application de messagerie par défaut (si elle est enregistrée dans votre session)
 - Utiliser le messagerie web : entrer votre adresse mail.

Ou vous pouvez l'envoyer par courrier (enregistrer le formulaire dûment rempli) :

UDAF de l'Essonne Service microcrédit personnel
315 square des champs élysées - BP 107
91004 Evry-Courcouronnes cedex

SI VOTRE DEMANDE MICROCREDIT PERSONNEL EST INSUFFISAMMENT REMPLIE, ELLE NE SERA PAS TRAITÉE PAR LE SERVICE ET VOUS SERA RENVOYÉE.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Loi Lagarde (LOI n° 2010-737 du 1er juillet 2010).

SELON VOTRE SITUATION, LISTE NON-EXHAUSTIVE
DES PIÈCES A PRODUIRE AU RENDEZ-VOUS
D'INSTRUCTION

1. DEVIS DE VOTRE PROJET

2. JUSTIFICATIFS D'ETAT CIVIL ET DE LA SITUATION FAMILIALE

- 2 Pièces d'identité
Le permis de conduire est obligatoire si le projet est l'achat d'un véhicule (*)
- Livret(s) de famille (*)
- Convention du Pacs ou récépissé d'un enregistrement du Pacs.
- Jugement en cas de séparation, divorce.

3. JUSTIFICATIFS DE RESSOURCES

- Trois derniers bulletins de salaire et contrat(s) de travail (*)
- Attestation des prestations familiales/sociales des trois derniers mois (*)
- Avis de situation et de paiement de pôle emploi mentionnant la fin des droits (*)
- Attestation des périodes indemnisées de pôle emploi sur les six derniers mois (*)
- Attestation des indemnités journalières des trois derniers mois (*)
- Avis de notification d'une pension (retraite, retraite complémentaire, invalidité, veuvage) des trois derniers mois (*)
- Pension alimentaire et/ou compensatoire : jugement ou attestation sur l'honneur
- Autres ressources (*)

4. JUSTIFICATIFS DE CHARGES

- Trois dernières quittances de loyer ou avis d'échéance
- Justificatif de participation au coût d'un hébergement (reçu ou attestation)
- Tableau d'amortissement des prêts d'accession à la propriété
- Relevé trimestriel des charges de copropriété
- Montant annuel ou mensuel des assurances habitation, auto/moto, scolaire, vie, ... (*)
- Montant annuel ou mensuel de l'assurance santé (mutuelle)
ou attestation de la CSS (*)

- Factures : électricité, gaz, eau, ... (toutes factures concernant le logement)
- Factures de(s) téléphone(s), internet, abonnement (*)
- Justificatif de versement d'une pension alimentaire : jugement ou attestation sur l'honneur (*)
- Justificatif(s) des frais de garde : factures de cantines, centre de loisirs, assistante maternelle, ... (*)
- Derniers avis d'imposition sur les revenus, de la taxe d'habitation, de la redevance audiovisuelle, de la taxe foncière (*)
- Justificatifs et détails (établissement prêteur, montant initial, capital restant dû, date de fin de prêt) des crédits, tableau d'amortissement des prêts (*)
- Justificatifs des dettes (dette de loyer, énergie, cantine, ...) (*)
- Justificatif d'un plan de redressement élaboré par la banque de France ou d'une procédure de rétablissement personnel ordonné par un tribunal d'instance (effacement des dettes) (*)
- Justificatif(s) de tous prélèvements sur vos comptes bancaires (*)
- Autres charges (*)

5. DOCUMENTS BANCAIRES

- Relevé d'identité bancaire sur lequel sera prélevé les mensualités du microcrédit personnel.
- Trois derniers relevés de compte mensuels de tous vos comptes bancaires (Les relevés d'opérations ou opérations comptabilisées...provenant du site internet de vos banques ne sont pas acceptés, **éditez vos relevés de compte bancaires**) (*)

(*) Si le demandeur est marié(e), pacsé(e), en concubinage, les pièces au nom du conjoint(e), concubin(e) devront être fournis.

L'absence de tout document retardera voir annulera l'élaboration et le dépôt de votre dossier et sa présentation au comité de crédits octroyant le microcrédit personnel.

Situation professionnelle

DEMANDEUR

Quelles sont les principales sources de revenus ?

- CDD Temps plein CDD Temps partiel Intérim
 CDI Temps plein CDI Temps partiel Pôle emploi
 RSA Prime d'activité RSA majoré
 AAH Pension de retraite Aucune
 Autre :

Date d'entrée chez l'employeur ou début d'inactivité

Date de fin du CDD / des droits Pôle Emploi

Formation initiale.....

Expérience antérieures.....

Notes éventuelles.....

CONJOINT ou CO-DEMANDEUR

Quelles sont les principales sources de revenus ?

- CDD Temps plein CDD Temps partiel Intérim
 CDI Temps plein CDI Temps partiel Pôle emploi
 RSA Prime d'activité RSA majoré
 AAH Pension de retraite Aucune
 Autre :

Date d'entrée chez l'employeur ou début d'inactivité

Date de fin du CDD / des droits Pôle Emploi

Formation initiale.....

Expérience antérieures.....

Notes éventuelles.....

Informations bancaires

DEMANDEUR

Nom de la (des) banque(s)

Depuis quand ?

Produits bancaires

- Chéquier Carte de paiement / retrait

Montant du découvert autorisé..... €

Epargne (nature et montant).....

- Etes-vous fiché au FCC* pour des chèques impayés ?
 Etes-vous fiché au FICP* pour un crédit, découvert ?
 Avez-vous déposé un dossier de surendettement ?

Notes éventuelles.....

CONJOINT ou CO-DEMANDEUR

Nom de la (des) banque(s)

Depuis quand ?

Produits bancaires

- Chéquier Carte de paiement / retrait

Montant du découvert autorisé..... €

Epargne (nature et montant).....

- Etes-vous fiché au FCC* pour des chèques impayés ?
 Etes-vous fiché au FICP* pour un crédit, découvert ?
 Avez-vous déposé un dossier de surendettement ?

Notes éventuelles.....

Avant de nous solliciter avez-vous contacté des banques ?

Si OUI, laquelle (lesquelles) ?

- Pour quelle raison votre prêt a-t-il été refusé ?
- Ressources insuffisantes Fichage (FCC*/FICP*) Mauvaise relation
 Absence de garanties Autre

- Si NON, pourquoi ?
- Mes ressources sont insuffisantes Je n'ai pas de garanties
 Je suis fiché (FCC*/FICP*) Autre.....

* FCC : fichier central des chèques (chèques impayés et retraits de cartes bancaires)

* FICP : fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (prêts, découverts, surendettement)

Informations budgétaires

RESSOURCES MENSUELLES DU FOYER	Demandeur		Co-demandeur	
	Nature	Montant	Nature	Montant
Revenu (Salaire/RSA/AAH/Pôle Emploi/ASS/Retraite/etc.)				
Allocations familiales (AF/ASF/PAJE/etc.)				
Aides au logement (CAF/CASVP)				
Aides ponctuelles (facultatives/familiales/bourses/etc.)				
Pension alimentaire				
Autres				
RESSOURCES MENSUELLES DU FOYER				

DEPENSES MENSUELLES DU FOYER			Commentaires	Montant	
LOGEMENT	Loyer / Participation aux frais / Charges de co-propriété				
	Electricité / Gaz / Chauffage				
MOBILITE	Carburant / Entretien				
	Transports en commun				
TEL - INTERNET	Téléphone mobile				
	Téléphone fixe / TV / Internet				
ASSURANCE & EPARGNE	Assurance Responsabilité Civile / Habitation				
	Assurance véhicule				
	Assurance santé				
	Autres assurances : vie, décès, scolaire, téléphone, etc.				
	Epargne				
IMPOTS	Impôts sur les revenus				
	Taxes foncière / Habitation / Redevance TV				
DIVERS	Alimentation / Hygiène				
	Vêtements				
	Enfants / Garde / Cantine / Dépenses scolaires, etc.				
	Pension alimentaire versée				
	Cotisations, abonnements, etc.				
	Autres (précisez)				
CREDITS et DETTES en cours de remboursement	Etablissement prêteur/créancier	Objet	Date fin	Capital/Somme restant dû/due	Mensualité
DEPENSES MENSUELLES DU FOYER					
CALCUL DE LA CAPACITE D'EPARGNE					

Notes éventuelles.....

.....

.....

Lettre de motivation et / ou d'explication pour ma demande de microcrédit personnel.